



Association A.D.C.P.G & C.A.T.M-OPEX



**REUNION COMITE DE GESTION  
ESAT- FOYER JEAN BERNARD-SAPPH GIRONDE  
Jeudi 27 Juin 2024 à 10 heures 30**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES PROCES VERBAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ESAT**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-sept juin à dix heures trente, les membres du Comité de Gestion de L'E.S.A.T. Jean Bernard de La Réole convoqués par les soins du Président, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, Maison du Combattant, siège social de l'Association Départementale 97 rue de Saint Genès à Bordeaux 33 000, sous la présidence de Monsieur Serge Blüge, Président de l'Association Départementale des Combattants de la Gironde.

**DATE DE CONVOCATION : Le 18 JUIN 2024**

**INVITES : 1**

Mme Annabelle ATLAN comptable représentant le cabinet d'expertise Mazars.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 22**

**PRESENTS : 11**

Serge BLÜGE Président Départemental, Jean RIGUET Président délégué, Marie-Noëlle CARPENTHEY Directrice Générale de l'ESAT, Michel DAVID, Henry DURAN, Jean-Pierre EYRAUD, Christian LOPEZ, Alice MARTIAL, J-Pierre MARTIAL, Sylvie MICHAUDET, Lucette MITTEAU.

**ABSENTS EXCUSES : 4**

Michel BOIBELET, Patrick DEBRUYNE, Bernard HENRY, Jean-Claude TIZON.

**POUVOIRS : 3**

Ginette BOUEY pouvoir à L.Mitteau, René CLAVERES pouvoir à J.Riguet, André MONCHANY pouvoir.

**ABSENTS NON EXCUSES : 4**

Daniel DAUCOURT Porte-drapeau, Bertrand DESPLAS, Gaëlle ETIENNE, Gilbert GUYON.

### **SECRETARE DE SEANCE :**

Madame Lucette MITTEAU est proposée pour être secrétaire de séance.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Ordre du jour:**

Ouverture de la séance par le Président Serge BLÜGE

- Présentation des EPRD 2024 par le Cabinet d'expertise comptable
- Point Ressources humaines Centre Jean Bernard
- Point façades
- Questions diverses

## **Ouverture par le Président Serge BLÜGE**

Le Président Serge BLÜGE a ouvert la séance à 10 heures 30, exprimant sa gratitude envers les membres du Comité de Gestion du Centre Jean Bernard. Il a ensuite donné la parole au Cabinet d'expertise comptable pour la présentation des EPRD 2024.

## **2. Présentation des EPRD 2024(Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses- EPRD-) par le Cabinet d'expertise comptable**

### **Sommaire**

1. Principaux Indicateurs
2. EPRD FOYER
3. EPRD ESAT
4. Résultats

## **1. Principaux Indicateurs**

### **Capacités Autorisées et Installées**

Les capacités autorisées et installées pour les secteurs FOYER, SAPHH et ESAT restent constantes, indiquant une stabilité dans les infrastructures et les autorisations pour l'année 2024.

<b>Secteur</b>	<b>Capacité Autorisée</b>	<b>Capacité Installée</b>
FOYER	54	54
SAPHH	10	10
ESAT	75	75

### **Comparaison Budgétaire (en milliers d'euros)**

<b>Secteur</b>	<b>EPRD 2024</b>	<b>BP 2024</b>	<b>BP 2023</b>
FOYER	16 756	16 662	18 000
SAPHH	11 044	11 044	16 000
ESAT	14 500	14 500	14 000

### Analyse :

- **FOYER** : Légère augmentation de l'EPRD 2024 par rapport au BP 2024, mais toujours inférieure au BP 2023, indiquant une optimisation des coûts.
- **SAPHH** : Budget stable entre EPRD 2024 et BP 2024, mais réduction significative par rapport à 2023.
- **ESAT** : Budget stable, montrant une continuité des prévisions.

### Principaux Indicateurs - Investissements

Secteur	Nature de l'Opération	Coût	Début d'Amortissement	Durée d'Amortissement	Mode d'Amortissement
ESAT	Vestiaires	7 000 €	28/02/2024	10 ans	Linéaire
ESAT	Ordinateur	1 211 €	17/06/2024	3 ans	Linéaire
ESAT	Informatique	2 500 €	30/06/2024	5 ans	Linéaire
FOYER	Mobilier	20 000 €	01/01/2023	8 ans	Linéaire

### Financement Prévu :

- Autofinancement pour toutes les opérations avec un taux d'intérêt de 0,00 %.

## 2. EPRD FOYER

### Résultats Comptables par Groupe

Groupe	Charges Réalisées 2023	Charges EPRD 2024	Produits Réalisés 2023	Produits EPRD 2024	Écart Charges	Écart Produits
Groupe I	448 697 €	473 700 €	448 697 €	473 700 €	+25 003 €	+25 003 €
Groupe II	1 763 424 €	1 803 135 €	1 763 424 €	1 803 135 €	+39 711 €	+39 711 €
Groupe III	820 075 €	541 674 €	820 075 €	541 674 €	-278 401 €	-278 401 €
<b>Total</b>	<b>3 032 196 €</b>	<b>2 818 509 €</b>	<b>3 032 196 €</b>	<b>2 818 509 €</b>	<b>-213 687 €</b>	<b>-213 687 €</b>

### Analyse :

- **Groupe I :**

Augmentation des charges et des produits principalement due à l'alignement des charges sur le BP 2024.

- **Groupe II :**

Augmentation due aux salaires de direction en doublon pour le second semestre 2024.

- **Groupe III :**

Réduction significative en raison du litige concernant les façades impactant les dotations aux amortissements (DAP).

### 3. EPRD ESAT

#### Résultats Comptables par Groupe

Groupe	Charges Réalisées 2023	Charges EPRD 2024	Produits Réalisés 2023	Produits EPRD 2024	Écart Charges	Écart Produits
Groupe I	164 850 €	223 450 €	164 850 €	223 450 €	+58 600 €	+58 600 €
Groupe II	903 869 €	1 007 739 €	903 869 €	1 007 739 €	+103 870 €	+103 870 €
Groupe III	217 243 €	108 583 €	217 243 €	108 583 €	-108 660 €	-108 660 €
<b>Total</b>	<b>1 285 962 €</b>	<b>1 339 772 €</b>	<b>1 285 962 €</b>	<b>1 339 772 €</b>	<b>+53 810 €</b>	<b>+53 810 €</b>

#### Analyse :

- **Groupe I** : Augmentation significative des charges et des produits, principalement due à l'augmentation des coûts des fluides.
- **Groupe II** : Augmentation en raison de la nouvelle mesure du poste de chargé d'insertion.
- **Groupe III** : Réduction notable des charges et des produits, nécessitant une attention particulière.

### 4. Résultats

#### Montant des Charges et Produits Totaux

Année	Montant des Charges	Montant des Produits	Résultat Administratif
Réalisé 2023	3 032 196 €	3 053 608 €	21 413 €
EPRD 2024	2 818 509 €	2 719 221 €	-99 288 €
<b>Écart</b>	<b>-213 687 €</b>	<b>-334 387 €</b>	<b>-120 701 €</b>

#### Analyse du Résultat Administratif :

- En 2023, le FOYER a enregistré un résultat positif de 21 413 €.
- Pour 2024, une perte de 99 288 € est prévue selon l'EPRD.

#### Effectifs et Salaires

Fonction	ERRD 2023	EPRD 2024	ETP 2023	ETP 2024
Direction administration	163 919,73 €	213 741,31 €	2,5	3,5
Administration gestion	51 831,05 €	50 853,95 €	19,8	19,6
Éducatif	567 171,41 €	613 721,54 €	4,4	4,4
Surveillant de nuit	104 940,61 €	122 611,28 €	1,1	1,1
Para-médical	50 842,87 €	37 940,28 €	1,1	1,68
Cuisine, services généraux, ménage	83 076,66 €	93 743,78 €	3,2	3,2
<b>Total permanents</b>	<b>1 021 782,33 €</b>	<b>1 132 612,14 €</b>	<b>32,68</b>	<b>33,48</b>

#### Analyse :

- **Augmentation des effectifs en ETP** principalement dans la direction et les postes éducatifs, reflétant un investissement accru dans le personnel pour améliorer les services.
- **Augmentation des coûts salariaux** due à l'augmentation des effectifs et à la réévaluation des salaires.

#### 4. Résultats sur la Durée du CPOM 2020-2024

##### Evolution des Résultats Annuels

Année	FOYER	SAPHH	ESAT	Total
2020	(23 621)	42 717	19 095	38 191
2021	27 623	3 542	27 608	58 773
2022	31 165	13 103	40 711	84 979
ERRD 2023	13 103	22 467	(102 953)	(67 383)
EPRD 2024	27 608	22 074	(99 288)	(49 606)

#### Analyse :

- **FOYER** : Après une perte en 2020, les résultats ont montré une amélioration continue jusqu'à l'EPRD 2024, avec des résultats positifs.
- **SAPHH** : Stabilité des résultats depuis 2021, reflétant une gestion constante des coûts et des revenus.
- **ESAT** : Déficits significatifs en 2020 et 2023, avec une amélioration progressive jusqu'en 2024 malgré une prévision de perte.

Ces résultats offrent une perspective historique sur la performance de chaque secteur au cours reprise de fonds dédiés a connu une légère augmentation. Globalement, le total des ressources associatives a augmenté en 2023 par rapport à l'année précédente.

#### INFORMATIONS

Madame Carpentey, Directrice Générale, qui prendra sa retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2024, a présenté les nouveaux membres de l'équipe. Charlène Saigne, actuellement directrice par intérim remplaçant une personne en arrêt maladie de durée indéterminée, supervise déjà la partie hébergement du foyer de Monségur. Monsieur Rosset prendra ses fonctions en tant que directeur de l'ESAT à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024. Un second directeur financier rejoindra également l'équipe à une date ultérieure pour renforcer l'équipe de direction.

Par ailleurs, deux membres du personnel ont été licenciés : l'un pour faute grave et l'autre pour une absence prolongée perturbant le fonctionnement de l'ESAT.

#### 1. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été soulevée lors de cette séance.

## CONCLUSION

Le Président :

Le Président Serge BLÜGE a remercié tous les participants pour leur présence et leur implication dans les discussions. Il a souligné l'importance de l'engagement de chacun pour atteindre les objectifs fixés pour l'année 2024.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal paraphé et signé par le Président Départemental et la Secrétaire Départementale.

La séance est levée à 11h 18

Fait à Bordeaux le 27 juin 2024

Le Président Départemental

Serge BLÜGE

  


La Secrétaire Départementale

Lucette MITTEAU

  
